

# Etude de la répartition de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur l'Orne et ses affluents (14 - 61)

Suivi bisannuel



COLLINES NORMANDES



Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE



Roald Harivel  
2008

Contact : CPIE Collines Normandes - Le Moulin - 61100 Ségrie-Fontaine  
02 33 96 79 70 - [etudes@cpie-collinesnormandes.org](mailto:etudes@cpie-collinesnormandes.org)

# Sommaire

Introduction	4
<u>I : La loutre d'Europe, présentation de l'espèce</u>	5
<u>II : Méthode d'inventaire</u>	6
<u>III : Résultats des prospections</u>	7
<u>IV : Tendances évolutives</u>	9
<u>V : Menaces et facteurs limitants</u>	10
<u>VI : Actions en faveur de la loutre</u>	11
Conclusion	14
Bibliographie	
Annexes	

## Introduction

Suite à la découverte par le CPIE des Collines normandes d'indices de présence probants de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) au printemps 2002, une première étude commandée par la DIREN Basse-Normandie avait pour objectif d'établir un état initial de la répartition de l'espèce sur le bassin versant du fleuve Orne (Brosse, 2002). Pour ce faire, quatre-vingt deux stations ont été prospectées durant l'automne 2002, selon un protocole validé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Au cours de cette étude et lors des prospections sporadiques menées depuis, des indices de présence ont été mis en évidence essentiellement le long du cours principal de l'Orne moyenne, sur un linéaire d'une soixantaine de kilomètres, quasi exclusivement dans le département de l'Orne, entre les villes d'Argentan (61), en amont, et de Pont-d'Ouilly (14), en aval. Ce noyau de population isolé semble survivre en autonomie principalement sur la partie la plus tourmentée du fleuve, en «Suisse-Normande», à l'extrémité orientale du Massif armoricain.

Parallèlement, une étude réalisée en 2002 pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie montre que « *la vallée de l'Orne est pour l'instant le seul endroit du bassin Seine-Normandie dans lequel on peut parler d'un noyau de population existant et autour duquel il est très important de continuer les prospections afin de déterminer l'aire de répartition de la loutre. Un suivi sur plusieurs années devrait également permettre de savoir si ce noyau a des chances de survie et d'extension* » (Bouchardy et Boulade, 2002).

En 2004 une autre étude financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Fondation Nature et Découvertes a été menée par le CPIE des Collines normandes afin de mieux cerner l'utilisation du réseau hydrographique et d'évaluer la tendance évolutive de la population. Cette étude avait été programmée en fonction des conditions hydrologiques saisonnières en 2004 et selon le même protocole que celui adopté en 2002.

Suite aux différents résultats mis en évidence lors de ces différentes études, un suivi bisannuel a été mis en place en 2006 sur la moyenne vallée de l'Orne. L'objectif était de mesurer de la façon la plus fine possible l'évolution de la population lutrine en Normandie. Ce suivi est financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la DIREN Basse-Normandie. Le suivi de 2008 correspond donc au deuxième passage de ce suivi bisannuel.

## I : La loutre d'Europe, présentation de l'espèce

La morphologie de la loutre d'Europe révèle de nombreuses adaptations au milieu aquatique. Son corps allongé, sa longue queue épaisse à la base et pointue à son extrémité et son cou large, lui confèrent une silhouette des plus hydrodynamiques.

La loutre peut peser de 5 à 12 kg et mesurer 80 à 120 cm de long, queue comprise ; elle possède une glande anale qui lui permet de marquer son territoire. Il y a un dimorphisme sexuel marqué, les mâles étant toujours plus grands que les femelles.

La reproduction a lieu à n'importe quelle période de l'année. Après une gestation de deux mois, la loutre donne naissance à un ou deux jeunes (plus rarement trois) dans un gîte de reproduction appelé catiche. Les jeunes accompagnent leur mère pendant environ un an avant de chercher un territoire. Une loutre adulte vit environ 5 ans en milieu naturel.

La loutre d'Europe habite tous les types de milieux aquatiques, des rivières aux plans d'eau, en passant par les marais et les côtes maritimes.

Les milieux qu'elle fréquente doivent lui fournir le gîte, la nourriture et lui permettre de se reproduire. Ainsi, outre des proies en quantité suffisante et une certaine tranquillité pour l'élevage des jeunes, elle doit pouvoir trouver des gîtes consistant en des cavités dans les berges des cours d'eau (système racinaire des arbres, terriers de Ragondin, rochers) et une végétation dense (cariçaies, roselières).

La loutre d'Europe occupe un grand domaine vital : de 5 à 40 km de cours d'eau (jusqu'à 80 pour un mâle) et de 2 à 4 km sur les côtes maritimes.

La loutre d'Europe est un super-prédateur ; c'est-à-dire qu'elle se situe au sommet de la pyramide alimentaire. Elle se nourrit essentiellement de poissons, mais aussi de batraciens, d'écrevisses, de mollusques en milieu marin, et, de manière plus exceptionnelle, de petits mammifères et d'oiseaux. Dans tous les cas, c'est un prédateur opportuniste qui capture les proies les plus fréquentes, mais aussi les plus faciles à capturer (espèces moins rapides, individus malades, etc.).

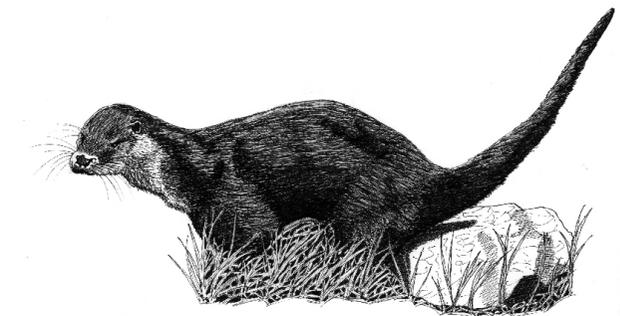
En Normandie, la loutre était considérée comme commune en 1888 par Gadeau de Kerville et par Letacq en 1899. Depuis, les populations n'ont cessé de décroître. Les années 1950 voient la quasi disparition de la loutre en raison du piégeage généralisé, de la disparition des zones humides, du manque de quiétude et du recalibrage des berges des cours d'eaux. Malgré l'interdiction de sa chasse en 1972 et sa protection intégrale depuis 1981, la loutre continue à disparaître notamment, avec l'emploi de pièges non sélectifs utilisés pour enrayer la prolifération du rat musqué. La base de donnée du Groupe Mammalogique Normand donne un aperçu très représentatif du déclin des populations de loutre en Normandie: une quarantaine de données avant 1970, 11 entre 1970 et 1980, 3 entre 1980 et 1990 et 1 donnée entre 1990 et 2001 (Les mammifères sauvages de Normandie, GMN 2004).



Loutre d'Europe (dessin Fabien Cayet)



Empreinte de loutre dans la boue



Loutre déposant une empreinte (dessin Xavier Brosse)

## II : Méthode d'inventaire

Les prospections ont été réalisées selon un protocole d'inventaire validé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et utilisé au niveau européen (Reuther et al, 2000). L'opération a consisté à rechercher les indices de présence les plus fiables de la loutre, épreintes (fécès) et empreintes (traces de pas), sur un réseau de stations réparties au sein de la zone d'étude. Une station tous les 5 km de cours d'eau environ a été choisie en privilégiant les sites les plus favorables au marquage pour la loutre tels que les ponts, barrages, seuils, moulins, confluences et méandres. Sur chaque station, la prospection s'est effectuée sur les deux rives, sur environ 300 m en amont et 300 m en aval quand les rives étaient accessibles. Pour réduire le temps passé sur chaque station, les prospections ont été stoppées dès qu'une épreinte certaine a été découverte.

Le choix des stations prospectées a été en partie calqué, dans un souci d'uniformisation, sur celui défini pour l'étude de 2004 et réutilisé en 2006 pour les secteurs où la loutre était déjà connue. Afin de réduire le nombre élevé de points à prospecter, certaines stations ont été supprimées, notamment les stations situées sur les ruisseaux.

Les prospections ont été menées sur plusieurs stations après le dernier point positif, de façon à s'assurer de l'absence de marquage au delà du dernier point positif.

Certains points ont été prospectés plusieurs fois au cours de l'étude. L'objectif était de s'assurer de l'absence ou non de marquage malgré les aléas climatiques et hydrographiques (pluies, crues...). Ces derniers font disparaître très rapidement les indices de présence et sont très fréquents en automne, période de réalisation des prospections.

Il faut préciser que, comme en 2002, 2004 et 2006, pour limiter les risques de confusion avec des laissées de vison américain (*Mustela vison*), les épreintes découvertes ont été répertoriées en deux catégories : les épreintes fraîches, dont l'odeur est suffisamment développée et jugée comme caractéristique de la loutre et les épreintes anciennes, dont l'état ne permet pas une distinction incontestable entre une véritable épreinte et une laissée de vison de même type.

Les prospections se sont déroulées entre les mois d'octobre et décembre 2008, période où les marquages par la loutre sont les plus importants.

Pour faciliter la comparaison, les cartes des prospections de 2004 et 2006 ont été refaites au même format que celles de 2008. Une carte a été ajoutée pour 2007, elle est basée sur des données issues de prospections aléatoires réalisées par le CPIE des Collines normandes et le Groupe Mammalogique Normand.



Exemple d'un point d'une station de prospection, le pont de Ménil-Glaise.



Exemple d'un point d'une station de prospection, un barrage sur l'Orne.

### III : Résultats des prospections

Les prospections de l'année 2008 sont marquées par une importante augmentation du linéaire de cours d'eau colonisé par la loutre (133 Km en 2008 contre 34 Km en 2006, voir cartes en annexe). L'augmentation a surtout eu lieu sur le cours principal de l'Orne et sur la Rouvre. Il faut toutefois noter que l'effort de recherche s'est principalement porté sur le cours de ces deux rivières.

Kilomètres de cours d'eau colonisés par la loutre		
Nom du cours d'eau	2006	2008
L'Orne	32	100
La Maire	0	8
La Cance	0	7
La Rouvre	0	22
Le Ruisseau du Gué Blandin	1	1
Le Ruisseau de Vloger	1	0
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>138</b>

Les données 2008 démontrent que la loutre est entrée dans une phase de colonisation active ce qui laisse présager une population en bon état de conservation. La majeure partie du cours principal de l'Orne est maintenant colonisée ainsi que plusieurs affluents principaux (La Maire, la Cance et la Rouvre). Parmi les affluents importants où la loutre n'a pas été découverte en 2008, on trouve l'Udon (noté positif en 2005 : donnée ONEMA 61), le Noireau (noté positif en 2007: donnée CPIE CN et GMN), l'Odon (jamais prospectée) et la Laize (négative en 2002). On peut donc, dans l'état actuel des connaissances, considérer la loutre comme présente sur la majeure partie du bassin versant de la vallée de l'Orne. La partie située entre la ville de Caen et de Ouistreham (estuaire) soit 10 km de rivières, ne semble pas avoir été colonisée par la loutre, mais il faut savoir que dans ce secteur, fortement urbanisé, la recherche d'indices de présence est particulièrement difficile.

L'automne 2008 a été marqué par de fréquentes précipitations, entraînant d'importantes fluctuations du niveau des cours d'eau. Ces conditions météorologiques et hydrologiques ont un impact important sur la conservation des épreintes (lessivage des épreintes par les crues ou la pluie), et ont donc nécessité plusieurs passages sur certains points de contrôle.

**L'Orne** est occupée par la loutre de la ville d'Argentan à l'agglomération de Caen, soit sur environ 100 kilomètres. Contrairement aux observations de 2006, aucun indice de présence n'a été retrouvé en amont d'Argentan. Etant donné les observations réalisées en 2007 et lors de cette campagne de prospection il semble exister deux secteurs où les marquages sont nombreux et présents toute l'année, il s'agit du secteur allant



Empreintes et épreinte sur la Rouvre (station R4)



Epreinte de loutre sur l'Orne (station 14)

d'Ecouché aux gorges de Saint-Aubert et du secteur allant de l'aval de Thury-Harcourt à Amayé-sur-Orne. La zone située entre ces deux points ne fait pas l'objet de marquages continus tout au long de l'année.

**La Cance** a fait l'objet de découvertes d'épreintes sur 7 kilomètres, soit entre la confluence avec l'Orne et les environs de la ville d'Avoine. Le linéaire noté positif est superposable à celui de 2006 (donnée ONEMA 61).

Sur l'**Udon**, aucune trace d'occupation par la loutre n'a été relevée en 2008. En 2007, lors de prospection bénévole une épreinte a été découverte près de Joué-du-Plain, ce qui confirme le marquage de cette rivière de façon ponctuelle.

**La Maire** est notée positive entre sa confluence avec l'Orne et la commune de Lougé-sur-Maire, soit sur 8 kilomètres. En amont de la D909 (Point L3) des restes d'écrevisses américaines ont été retrouvées mais l'absence d'épreinte ou d'empreinte n'a pas permis de certifier que ces restes de repas appartenaient à la loutre. Le linéaire marqué par la loutre est identique à celui de 2006 (donnée ONEMA 61).

**L'Houay** a été prospecté au mois de novembre, aucun indice de présence n'a été trouvé sur les points H1 et H2. L'ONEMA a signalé courant décembre la présence d'un marquage en amont du point H2 sur la commune de Commeaux. Il semble donc que la loutre soit encore présente sur cette rivière malgré l'absence de découverte d'indice lors de cette étude.

**Le ruisseau de Vloger**, contrairement aux années passées n'a pas fait l'objet de marquage par la loutre. On peut cependant noter la présence de restes d'écrevisses américaines, mais l'absence d'épreinte ou d'empreinte n'a pas permis de certifier que ces restes de repas appartenaient à la loutre.

**Le ruisseau du Gué-Blandin** est comme les années passées occupé par la loutre. Les épreintes y sont nombreuses en hiver et de nombreux restes d'écrevisses américaines jonchent les rochers.

La **Rouvre** a fait l'objet, cette année, d'une colonisation importante de la part de la loutre. Avec 22 kilomètres de linéaire de cours d'eau fréquentés par la loutre, la Rouvre est la deuxième rivière après l'Orne où la loutre est la plus présente.

Sur le **Noireau**, aucun marquage n'a été découvert en 2008 (prospection en période de crues), alors que durant l'automne 2007, des prospections aléatoires menées par le GMN et le CPIE ont permis la découverte d'épreintes fraîches entre la confluence avec l'Orne et le hameau de Pont-Erembourg. Cette rivière est donc fréquentée de façon occasionnelle par la loutre.

Il est peu probable que la loutre ait colonisé une centaine de kilomètres de cours d'eau en 2 ans. Il est presque certain qu'elle était présente sur la basse vallée de l'Orne depuis quelques années, mais que les



Epreinte de loutre sur l'Orne (station 7)



Epreinte de loutre sur l'Orne (station 6)

très faibles effectifs n'entraînaient pas un marquage important, d'où l'absence d'indices de présence. Cette importante augmentation du linéaire colonisé par la loutre entre les prospections de 2006 et de 2008 peut avoir plusieurs explications, qui d'une manière ou d'une autre, sont toutes liées à l'augmentation de la population :

- l'arrivée d'une nouvelle génération de loutre. Par exemple, l'arrivée d'un nouvel individu qui colonise un territoire qui s'insère entre ceux de deux autres individus qui n'étaient pas en contact auparavant, ceci entraîne le marquage de trois animaux contre zéro auparavant. En effet quand les populations sont très lâches et que les territoires ne sont pas en contact les animaux ne marquent pas obligatoirement.

- l'arrêt de dépôt d'épreinte par une femelle. Celle-ci, dès la naissance des jeunes ne dépose plus ostensiblement, ou très peu, ses épreintes durant les semaines suivantes.

- la jonction entre deux populations, ceci entraîne une augmentation des marquages. Il s'agirait de la jonction entre la population de la haute vallée de l'Orne (découverte en 2002) et une population jamais découverte sur la basse vallée de l'Orne, malgré les prospection de 2002 réalisées par Xavier Brosse, ce qui pourrait expliquer l'important linéaire découvert.

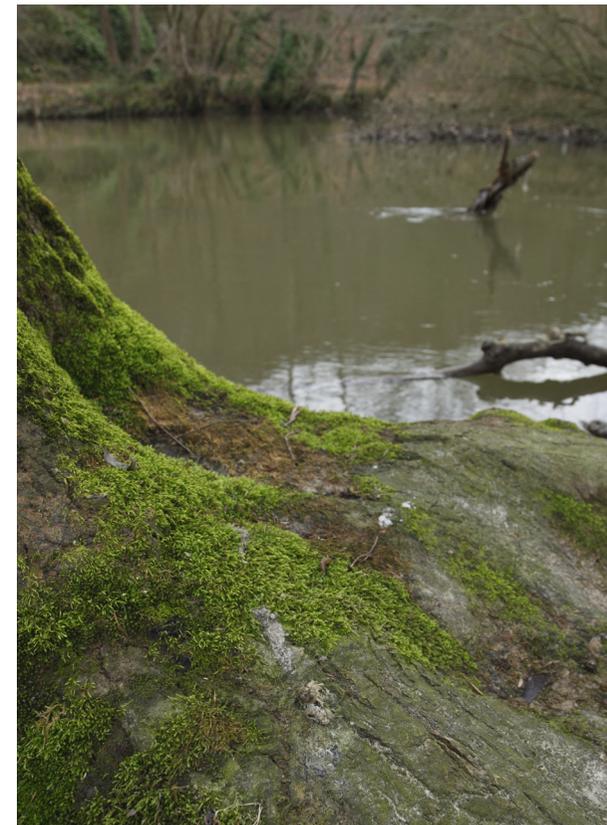
Il convient de rappeler que le temps alloué à l'étude n'a pas permis de prospecter l'ensemble des zones où la loutre est potentiellement présente sur le bassin de l'Orne. C'est notamment le cas de deux affluents importants de l'Orne: la Laize et l'Odon, sur lesquels il serait souhaitable de lancer des prospections afin de compléter la carte de répartition de la loutre en Normandie.

#### IV : Tendances évolutives

Tout d'abord, considérant que les stations de relevés sont distantes de plusieurs kilomètres et que l'absence d'indice constatée sur une station ne correspond pas automatiquement à une absence d'indice réelle (l'observateur peut passer à côté de certains indices), ni à une absence de loutre (l'espèce ne marque pas systématiquement tous les secteurs qu'elle exploite), le linéaire de cours d'eau où des indices probants ont été mis en évidence correspond à la zone de répartition minimale de l'espèce au moment du passage de l'observateur.

Avec 138 kilomètres de linéaire de cours d'eau fréquenté par la loutre, l'année 2008 marque un tournant dans l'expansion du territoire de la loutre en Normandie. Dorénavant, cette dernière n'est plus cantonnée aux zones les plus reculées de l'Orne mais occupe bel est bien l'ensemble du fleuve et la plupart de ses affluents. Sa présence aux portes de Caen lui donne accès à deux gros affluents, l'Odon et la Laize, ainsi que, dans l'hypothèse où elle traverserait l'agglomération caennaise, au littoral de la Manche.

La loutre étant aujourd'hui bien ré-implantée dans la vallée de l'Orne il est dorénavant à espérer, si



Epreintes de loutre et traces d'urine (station 14)



La Rouvre à la station R4

cela n'est pas déjà le cas, une colonisation des bassins versants voisins de celui de l'Orne, soit par les têtes de bassin soit par les zones d'estuaires (la loutre se déplace facilement en mer). Les cours d'eau qui sont susceptibles d'être colonisés par la frange littoral sont la Dives, la Touques, la Seulles et la Vire (voir carte annexe 2). Les bassins versants voisins de celui de l'Orne susceptibles d'être colonisés par les têtes de bassin sont nombreux, on peut citer par exemple celui de la Sarthe, de la Mayenne, de la Dives, de la Vire...

L'une des prochaines étapes majeure dans le processus de recolonisation des rivières normandes par la loutre sera l'établissement d'une connection entre la population de la Mayenne (MNE 2006) et celle de l'Orne. Un échange entre les deux populations sera pleinement positif pour les deux populations en permettant un brassage génétique entre ces deux noyaux isolés.

#### IV : Menaces et facteurs limitants

Malgré la bonne dynamique de population observée cette année, il convient de limiter au maximum les facteurs pouvant limiter le bon développement des populations lutrines. Pour apporter une réponse adaptée aux différentes menaces qui pourraient peser sur la loutre, il convient avant tout de les identifier.

Actuellement, la menace la plus importante qui pèse sur la loutre, notamment dans l'hypothèse d'une colonisation par les têtes de bassin, est la collision routière en raison de la propension de cette espèce à sortir de l'eau pour traverser la chaussée. En Allemagne, sur 1027 loutres collectées en 40 ans, 69% avaient été écrasées. En France, au Royaume-Uni et en Espagne, la mortalité due à l'automobile oscille entre 40 et 80%. Notons que ces résultats sont influencés par la découverte de cadavres plus aisée sur les routes qu'ailleurs. Les autres causes sont les noyades dans les nasses à anguilles, filets, paniers à crabes et à homards, tuyaux d'égouts, les morsures de chiens, le piégeage volontaire ou non, les tirs illégaux... (Etienne P, *La loutre d'Europe*, 2005).

S'il est vrai que la loutre peut se dispenser d'arbres et de couvert pour vivre, comme en témoigne la présence d'animaux sur la côte et dans les lochs écossais, elle est cependant quasi dépendante d'une riche végétation dans les milieux où elle peut craindre la rencontre avec l'Homme, comme c'est surtout le cas dans la basse vallée de l'Orne. En effet, des gîtes en grand nombre et dispersés sur le domaine de la loutre sont nécessaires pour assurer le maintien de l'espèce. La plupart du temps, ces abris bénéficient de l'existence d'une végétation rivulaire dont le système racinaire offre de multiples cavités sur les berges.

Une autre menace qui pèse sur la loutre est l'activité de piégeage. Le piégeage des petits mustélidés classés «nuisibles» dans un secteur où la loutre est présente peut s'avérer dramatique. Le piégeur doit être suffisamment formé pour différencier, par exemple, un vison d'Amérique et une jeune loutre. Une autre problématique résulte de l'activité de déterrage d'animaux comme le renard et le blaireau quand les terriers se trouvent à proximité immédiate de l'eau. Ces derniers peuvent être occupés par la loutre quand le



Barrage sur l'Orne (station 20), difficilement franchissable par une loutre.



Barrage sur l'Orne (station 13), obligeant la loutre à sortir de l'eau pour franchir l'obstacle.

terrier est délaissé par ses anciens propriétaires. Il en va de même pour la pause de collets à arrêtoire, utiliser pour le piégeage du renard, placés en bordure de rivière ou en zone humide. Enfin, la lutte contre le ragondin par empoisonnement à la bromadiolone a des répercussions importantes sur la loutre qui se nourrit de ce rongeur aquatique.

La pollution est également l'une des causes de raréfaction de la loutre. En effet, diverses substances nuisent à la loutre, soit par contamination des ressources alimentaires, soit en attaquant directement le métabolisme de l'animal. Pour les substances les plus pernicieuses comme les métaux lourds, les PCB, les pesticides..., le schéma de la contamination est classique, avec un cumul des particules tout au long de la chaîne alimentaire, et donc une intoxication maximale de la loutre qui en constitue le maillon ultime.

L'expansion de la loutre doit aussi se faire avec l'acceptation de nouveaux risques pour certaines activités humaines. C'est notamment le cas des piscicultures, car comme tout grand prédateur, la présence d'une manne nourricière facilement exploitable constitue une aubaine, ce qui est rarement perçu comme tel par le professionnel touché par la prédation.

## VI : Actions en faveur de la loutre

Comme les loutres se refusent bien souvent à nager sous les ponts et préfèrent remonter sur le sol pour traverser la chaussée, il faut concevoir des ouvrages qui assurent une continuité de la berge dans le passage souterrain. Des aménagements spécifiques favorisent les déplacements au sol sous les ponts, au bord de l'eau, permettant aux loutres de franchir à sec des longueurs de plusieurs dizaines de mètres sous les routes grâce à des banquettes de terre ou de rochers placées à l'intérieur de l'ouvrage.

Dans les infrastructures les plus complexes, ces banquettes sont remplacées par des marches en béton dont la hauteur tient compte du niveau des crues.

Lorsque le site est soumis à des crues exceptionnelles, il est possible de concevoir un passage de secours à un niveau supérieur, en plaçant une buse en béton d'un mètre de diamètre environ et un grillage en entonnoir pour diriger les animaux vers ce passage souterrain.

Les barrages EDF constituent communément des obstacles insurmontables lorsque les pentes, trop abruptes, empêchent le contournement de l'infrastructure. Dans ce cas, il est possible d'envisager la mise en place de déversoirs latéraux dont le parapet est doté d'escaliers de chaque côté.

La loutre d'Europe fréquente tous les types de cours d'eau et leurs abords. Le milieu bocager peut lui offrir des gîtes très variés, des sources de nourriture (mares) et des zones de tranquillité. Pour gérer ce type de milieu, le principe général à adopter est celui d'un fonctionnement le plus proche possible d'un processus naturel :

- maintenir un réseau de haies et de talus : offre en gîtes, réduction de la vitesse de montée des eaux (Pour limiter risques de noyade des loutrons) et limitation de l'érosion des sols, source de colmatage des frayères.



Exemple de passage à loutres sous un pont routier.



Le maintien du bocage est un gage de conservation de la loutre, en photo, la vallée de la Rouvre.

res à poissons.

- maintenir des prairies naturelles pâturées de manière extensive : source de nourriture (amphibiens, micro-mamifères).
- mettre en place une bande enherbée entre les cultures et les cours d'eau : diminution de la pollution de l'eau.
- favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement comme l'agriculture biologique.
- conserver une importante densité de gîtes potentiels (arbres creux, souches creuses, végétation buissonnante...)

Les zones humides (roselières, cariçaies, molinaies, landes humides...) jouent un rôle important pour la loutre, elles constituent des zones de refuge, de tranquillité, de mise-bas ou encore d'alimentation. La prise en compte de ces exigences écologiques dans la gestion de ces milieux est primordiale. Pour préserver la qualité générale de l'habitat il convient :

- d'exclure tout drainage ou comblement
- d'exclure toute plantation de résineux ou de peupliers sur les zones humides (acidification, pollution organique, fragilisation des berges...)
- de conserver une importante densité de gîtes potentiels (souches, lacis de racines, chablis, ronciers...)
- de conserver des mares à batraciens (source de nourriture)

L'entretien des cours d'eau est également à adapter aux exigences écologiques de la loutre. Les opérations doivent être guidées par le principe général d'un entretien doux et sélectif :

- maintenir un corridor écologique en alternant les interventions sur une rive puis sur l'autre, afin d'assurer la présence d'un milieu favorable en permanence.
- maintenir la continuité de la ripisylve en préférant l'élagage des branches basses à l'abattage.
- éviter la culture de peupliers et résineux, engendrant un appauvrissement structurel des berges.
- proscrire tout recalibrage, rectification des cours d'eau et enrochement.
- recréer les méandres disparus.
- conserver des encombres non perturbantes qui jouent un rôle important pour la faune aquatique.
- favoriser la richesse biologique de la rivière et des frayères en créant une alternance entre zones éclairées et zones ombragées en fonction des radiers et des zones profondes.

Outre les actions de gestion en faveur du milieu, il convient aussi d'adapter les activités humaines comme notamment :

- concevoir les chemins de randonnée de manière à ce qu'ils longent le moins possible les cours d'eau.
- concevoir les parcours de pêche de manière à ce qu'une seule rive soit accessible à un endroit donné.
- encadrer les activités de chasse et de piégeage présentant un risque d'accident pour la loutre.
- exclure toute lutte chimique pour la lutte contre les rongeurs classés nuisibles.
- proscrire le déterrage à moins de 50 mètres des cours d'eau.
- limiter à des zones précises les activités de plein air comme le canoë-kayak ou la baignade, et informer les



L'activité nautique peut s'avérer problématique en l'absence d'encadrement et d'information



Ancien piège à loutre

différents utilisateurs de la problématique «loutre».

Outre les activités de gestion il convient également de mettre en place une communication spécifique auprès des activités susceptibles de pâtir de la présence de ce nouvel animal piscivore comme les pisciculteurs (après une recherche rapide deux cas sont critiques, il s'agit des piscicultures d'Occagnes le long de l'Houay et de Joué-du-Plain, le long de l'Udon). Il serait intéressant dans ce cas de se rapprocher de la DIREN Limousin qui a travaillé sur le site de Bugeat, site pilote national expérimental concernant la prédation des loutres sur les élevage piscicoles.

Il paraît par ailleurs essentiel de mettre en place une formation des personnels de l'ONEMA, de l'ONCFS, des fédérations de pêche ainsi que des techniciens rivière. L'objectif est que ces personnes apportent une réponse adaptée le jour où elles seront confrontées à la problématique «loutre», appelée à s'étendre en Basse Normandie, dans le cadre de travaux de gestion sur un cours d'eau ou de conflit avec un pisciculteur.

La mise en place de l'ensemble de ces recommandations permettrait de favoriser et de rendre pérennes les populations de loutre de Normandie.



La Rouvre (station R3)

## Conclusion

Les prospections de l'année 2008 ont été marquées par une importante augmentation du linéaire de cours d'eau fréquenté par la Loutre (138 Km en 2008 contre 34 Km en 2006). La quasi totalité du cours principale de l'Orne est maintenant colonisée ainsi que plusieurs affluents. Ces données 2008 démontrent donc que la loutre est entrée dans une phase de colonisation active, ce qui laisse présager une population en bon état de conservation.

Dans une perspective de recolonisation naturelle du réseau hydrographique, processus constaté aux niveaux national (Rosoux et Green, 2004) et européen (Reuther et al, 2000), le retour de la loutre en Normandie amorce la reconquête par l'ouest du Bassin Seine Normandie. L'espèce étant aujourd'hui bien ré-implantée dans la vallée de l'Orne, il est dorénavant à espérer, si cela n'est pas déjà le cas, une colonisation des bassins versants voisins de celui de l'Orne, soit par les têtes de bassin soit par les zones d'estuaires.

Afin de pérenniser la présence de la loutre sur le bassin versant de l'Orne, il convient de mettre en place un certain nombre de mesures pour assurer le maintien et le développement de l'espèce. Ces mesures de protection, de gestion et de communication sont également à décliner sur l'ensemble des bassins hydrographiques de Basse Normandie.

Durant l'automne 2004, un noyau de population a été mis en évidence sur le bassin versant de la Mayenne, dans le département du même nom (Dupé et Friedrich, com. pers). Le noyau de population de l'Orne est éloigné de moins d'une centaine de kilomètres de celui de la Mayenne. Il convient donc de porter une attention toute particulière aux affluents susceptibles de permettre la jonction entre les deux populations, à savoir, la Rouvre, la Maire et l'Udon, rivières qui prennent leurs sources à proximité de la ligne de partage des eaux avec le bassin versant de la Mayenne.

## Bibliographie

- BOUCHARDY C. & BOULADE Y., 2002 – Etude sur la Loutre dans le bassin Seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Catiche Productions-Agence de l'Eau Seine-Normandie, 45 p. + graphiques, cartes et annexes.
- BOUCHARDY C., ROSOUX R. & BOULADE Y., 2001 – La Loutre d'Europe. Histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions-Libris, 31 p.
- BROSSE X., 2002 – La Loutre en Suisse-Normande : présence confirmée ! Le Petit Lérot, 59 : 5-7.
- BROSSE X., 2002 – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de l'Orne (14, 61 – France). Répartition, habitat et perspectives. DIREN Basse-Normandie, Maison de la Rivière et du Paysage, 18 p. + cartes et annexes.
- BROSSE X., 2004 – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'Orne (14, 61 – France). Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants, CPIE collines normandes, 18 p. + cartes et annexes.
- COLLECTIF, 2000 – Plan de restauration de la Loutre d'Europe, *Lutra lutra*, en France. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, Paris, 62 p.
- COLLECTIF, 1996 – La Loutre et le Vison d'Europe. Actes du XVIIe Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, Cahiers d'Ethologie, 15 : 434 p.
- ETIENNE P., 2005 – La Loutre d'Europe. Description, répartition, habitat, moeurs, observation. Delachaux et Niestlé, 184p.
- HESNARD O., HARIVEL R., 2006/2007 – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'Orne (14, 61 – France). Suivi bisannuel de la population lutrine, CPIE collines normandes, 7 p. + cartes et annexes.
- LEDARD M., GROSS F., HAURY J., LAFONTAINE L., HUBAUD M.-O., VIGNERON T., DUBOS C., LABAT J.-J., AUBRY M., NIOCHE-SEIGNEURET F., VIENNE L., CRAIPEAU F., 2001 – Restauration et entretien des cours d'eau en Bretagne. Guide technique. DIREN Bretagne, Rennes-Société Rivière-environnement, Bègles : 103 p.
- GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 2004 – Loutre d'Europe in : Les Mammifères sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. Ed. revue et augmentée. GMN, p.134-135.
- LAFONTAINE L., 1991 – La Loutre et la route. Rapport d'étude DRAE-Bretagne. GMB, PNR d'Armorique : 114 p.
- LIBOIS R., 1996 – Régime et tactique alimentaire de la loutre (*Lutra lutra*) en France : synthèse in La Loutre et le Vison d'Europe. Actes du XVIIe Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, Cahiers d'Ethologie, 15 : 251-274

LODE T., 1996 – Variations de la fréquence de marquage de *Lutra lutra* dans l'ouest de la France in La Loutre et le Vison d'Europe. Actes du XVIIe Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, Cahiers d'Ethologie, 15 : 245-250

MACDONALD S.M. & MASON C.F., 1994 – Statuts et besoins de conservation de la loutre (*Lutra lutra*) dans le Paléarctique occidental. Conseil de l'Europe. Sauvegarde de la nature, 67 : 54 p.

REUTHER C. ET AL., 2000 – Surveying and Monitoring Distribution and Population Trends of the Eurasian Otter (*Lutra lutra*). Guidelines and Evaluation of the Standard Method for Surveys as recommended by the European Section of the IUCN/SSC Otter Specialist Group. Habitat, Arbeitsberichte der Aktion Fischotterschutz e. V., 148 p.

ROSOUX R. & TOURNEBIZE T., 1996 – Analyse des causes de mortalité chez la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Centre-Ouest Atlantique (France) in La Loutre et le Vison d'Europe – Actes du XVIIe Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, Cahiers d'Ethologie, 15 : p.337-350

ROSOUX R. & GREEN J., 2004 – La loutre. Belin Eveil Nature, Approche, 95 p.

SAINT-GIRONS M.C., MAURIN H., ROSOUX R., KEITH P. (1993) – Les Mammifères d'eau douce, leur vie, leurs relations avec l'homme. Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et SFPEM, Paris, 48 p.

## Annexes

Liste des annexes:

Annexe 1: Tableau récapitulatif des stations de suivi

Annexe 2: Localisation des stations de prospection sur la vallée de l'Orne en 2008

Annexe 3: Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne (Cumul 2004)

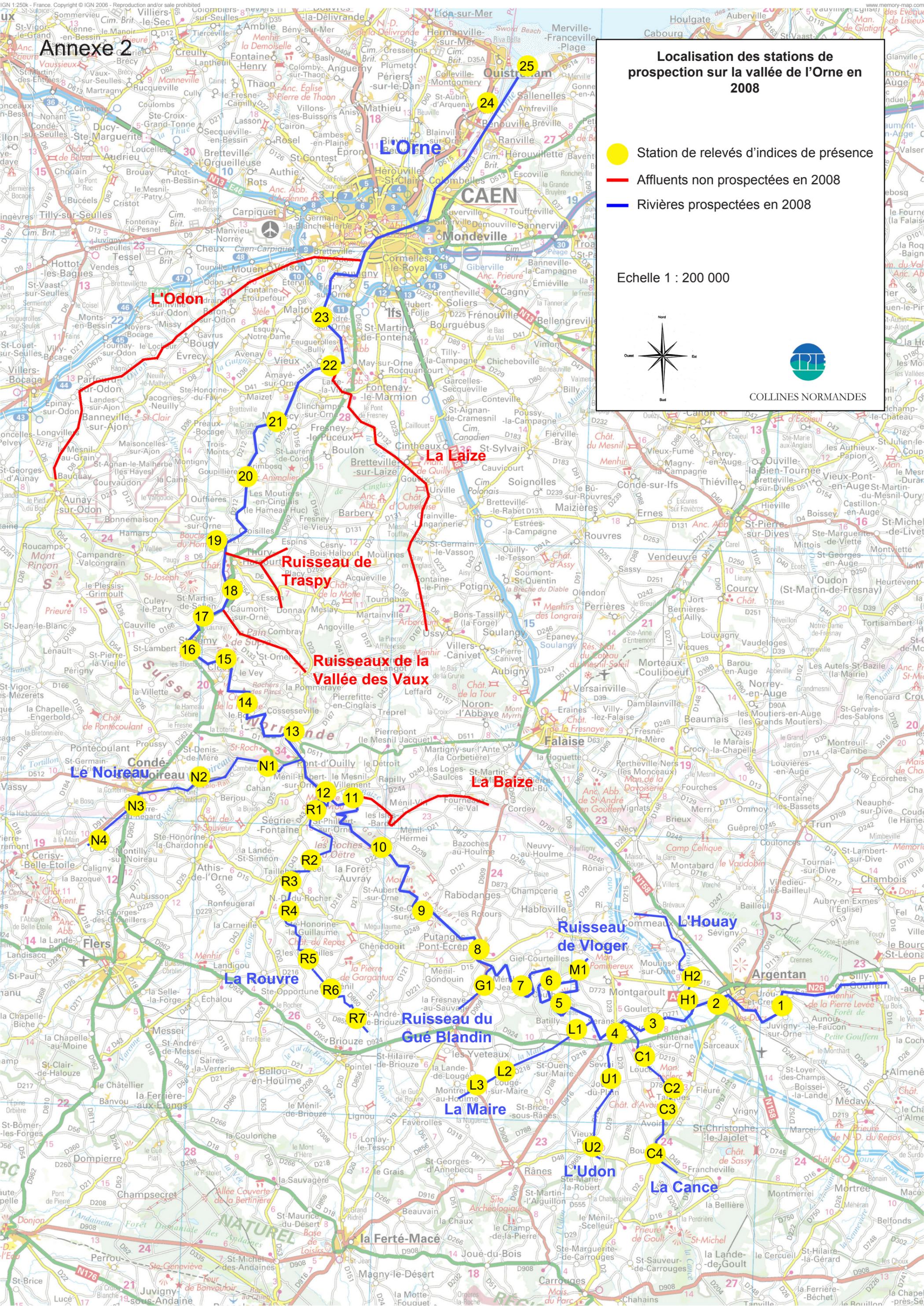
Annexe 4: Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne en 2006

Annexe 5: Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne en 2007 (Données GMN, CPIE)

Annexe 6: Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne en 2008

## Annexe 1

Fiche de prospection Loure 2008					CPIE collines normandes										
Rivière	Point	Commune	Lieu dit	Date	Rives prospectées (à partir d'un point de repaire pont,barrage)				Zone potentielle de marquage			Point positif			
					Amont	Aval	Droite	Gauche	Nul	Moy	Fort	Empreinte	Épreinte f.	Épreinte a.	
L'Orne	1	Sai	Les Diernas	26/11/2008		x	x	x	x						
L'Orne	2	Argentan	La Gravelle	22/10/2008	x	x		x	x						
L'Orne	3	Goulet	Le Logis	22/10/2008	x	x	x			x			x		
L'Orne	4	Ecouché	Le Bourg	22/10/2008	x	x	x	x		x					
L'Orne	5	Serans	Mesnil-Glaise	22/10/2008	x		x	x			x		x		
L'Orne	6	La Courbe	La Boissière	07/10/2008	x		x	x			x		x	x	
L'Orne	7	Giel Courteilles	La Vilette	07/10/2008	x	x	x	x			x		x	x	
L'Orne	8	Putanges-pont-ecrepin	Embarcadère	22/10/2008		x		x		x					
L'Orne	9	Sainte Croix sur Orne	Le Châtel	22/10/2008	x	x		x			x		x	x	
L'Orne	10	La Foret Auvray	Le Val Vulin	21/12/2008	x	x		x		x			x		
L'Orne	11	St-Philbert-sur-Orne	Le Breuil	02/01/2009		x	x	x		x					
L'Orne	12	Le Mesnil Villement	La Foullerie	27/10/2008	x		x	x		x					
L'Orne	13	Pont-d'Ouilly	Saint Christophe	30/12/2008	x		x			x			x		
L'Orne	14	Le Bô	La Bataille	23/12/2008	x	x	x	x			x		x		
L'Orne	15	Clécy	Cantepie	20/10/2008		x	x			x					
L'Orne	16	Saint Remy	La Gérardière	23/10/2008	x	x		x		x			x	x	
L'Orne	17	Saint Rémy	Le Pont de la Mousse	20/10/2008		x		x			x				
L'Orne	18	Saint Martin de Sallen	La Vannetière	20/10/2008	x	x		x		x					
L'Orne	19	Thury-Harcourt	Le Hom	20/10/2008	x	x	x			x					
L'Orne	20	La Goupillières	Le Pont de Brie	23/10/2008	x	x		x		x			x	x	
L'Orne	21	Maizet	Le Val de Viare	23/10/2008		x		x		x			x	x	
L'Orne	22	Feugerolles	Bully	23/10/2008	x			x		x			x		
L'Orne	23	Maltot	Le Bois	11/01/2009	x	x		x		x			x		
L'Orne	24	Ouistreham	Le Port	28/10/2008		x		x		x					
L'Orne	25	Ouistreham	Pointe du siège	28/10/2008	x	x		x	x						
Le Gué Blandin	G1	Putanges-pont-ecrepin	Les Boulevents	25/11/2008	x	x	x	x			x		x	x	
Ruisseau de Vloger	M1	Montgaroult	Le Buisson	25/11/2008		x	x	x		x			x		
La Maire	L1	Batilly	La Milière	25/11/2008	x	x	x	x		x			x		
La Maire	L2	Lougé-sur-Maire	Le Bourg	25/11/2008	x	x	x	x		x			x		
La Maire	L3	La-Lande-de-Lougé	Le Bois de la Lande	25/11/2008	x	x	x	x			x				
L'Udon	U1	Vieux-Pont	La Vallée	25/11/2008	x	x	x			x					
L'Udon	U2	Joué-du-Plain	La Viganière	25/11/2008	x		x			x					
La Cance	C1	Fontenai-sur-Orne	Le Renouillet	26/11/2008	x		x	x	x						
La Cance	C2	Tanques	Le Marais	26/11/2008	x		x			x			x		
La Cance	C3	Tanques	La Cressonnière	26/11/2008	x			x		x			x		
La Cance	C4	Boucé	Les Courtils	26/11/2008	x	x	x	x		x					
La Cance	C5	Boucé	La Farinière	26/11/2008	x		x	x	x						
L'Houay	H1	Goulet	Lancisière	26/11/2008	x	x	x	x		x					
L'Houay	H2	Moulins-sur-Orne	Le Ba	26/11/2008	x	x	x	x		x					
La Rouvre	R1	Ménil-Hubert-sur-Orne	La Vallée	27/11/2008	x	x		x		x			x		
La Rouvre	R2	Ségrie-Fontaine	Le Moulide Ségrie	27/11/2008	x	x		x			x		x		
La Rouvre	R3	Taillebois	La Cour	27/11/2008	x	x	x	x			x				
La Rouvre	R4	Notre-Dame-du-Rocher	Le Pont Huan	27/11/2008	x		x	x			x		x		
La Rouvre	R5	Les Tourailles	Le Moulin de Durcet	02/01/2009	x	x	x				x	x	x		
La Rouvre	R6	Saint André-de-Briouze	L'Auberge	05/01/2009	x	x	x	x		x					
La Rouvre	R7	Pointel	Le Moulin de Pointel	05/01/2009	x	x	x	x		x					
Le Noireaux	N1	Cahan	Fourneaux	30/12/2008	x	x	x	x		x					
Le Noireaux	N2	St-Denis-de-Méré	Cailly	30/12/2008	x	x	x	x		x					
Le Noireaux	N3	St-Pierre-du-regard	La Bristière	30/12/2008	x	x	x	x		x					
Le Noireaux	N4	Montilly-sur-Noireau	Le Champ Chesnel	30/12/2008	x	x	x	x		x					



# Annexe 2

## Localisation des stations de prospection sur la vallée de l'Orne en 2008

-  Station de relevés d'indices de présence
-  Affluents non prospectés en 2008
-  Rivières prospectées en 2008

Echelle 1 : 200 000



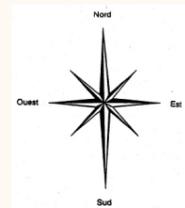
COLLINES NORMANDES

# Annexe 3

## Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne (Cumul 2004)

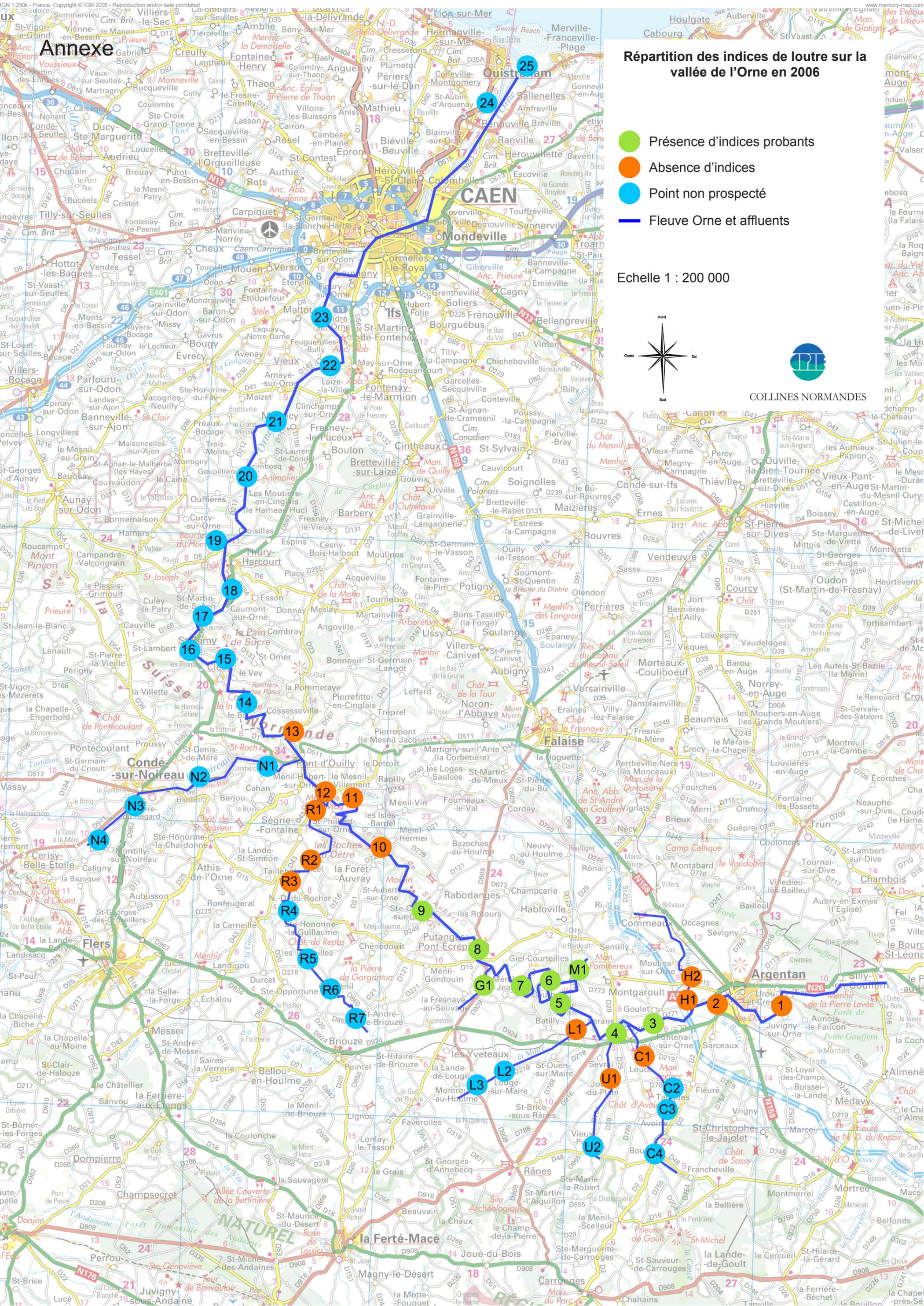
- Présence d'indices probants
- Absence d'indices
- Point non prospecté
- Fleuve Orne et affluents

Echelle 1 : 200 000



COLLINES NORMANDES





# Annexe

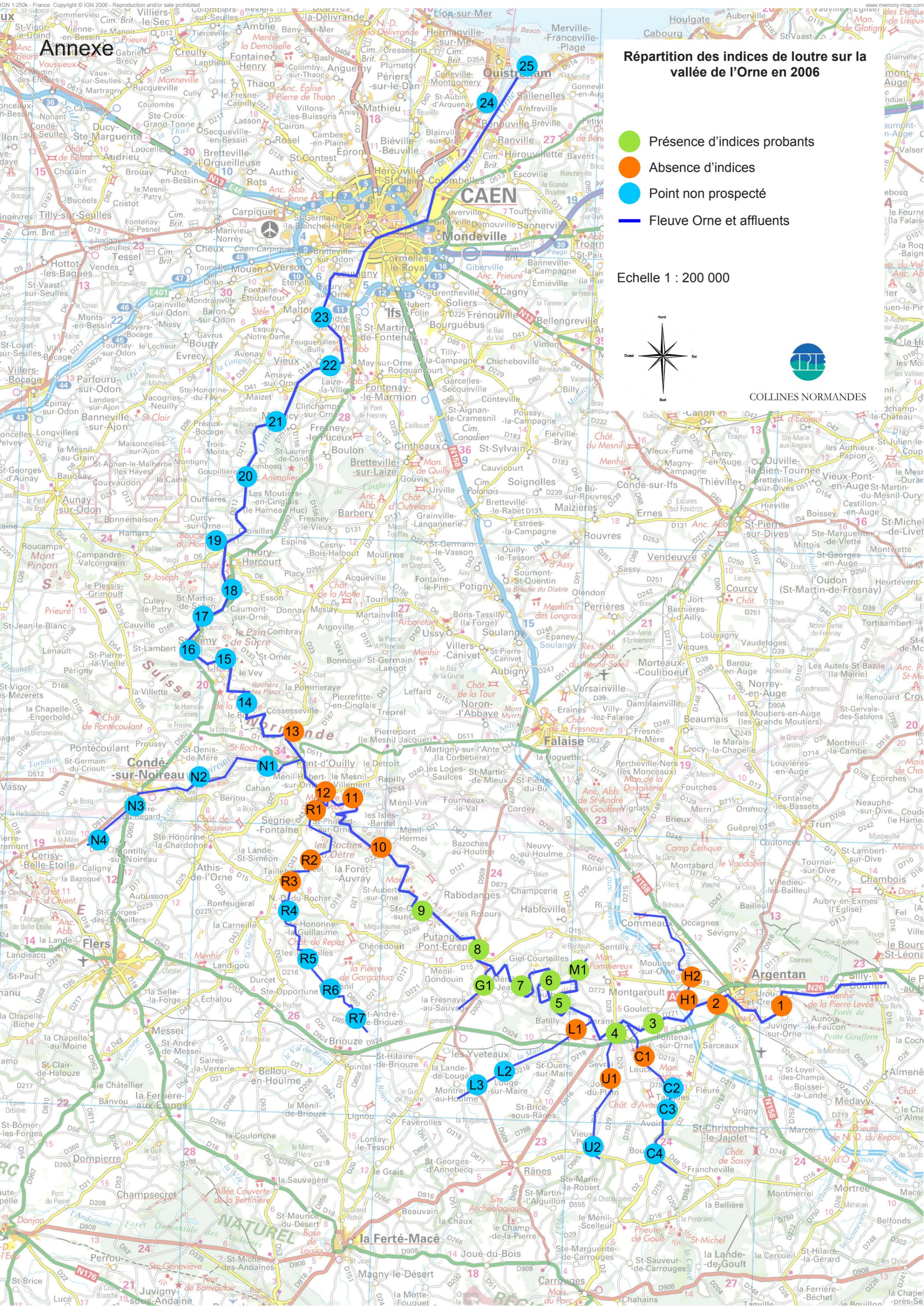
## Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne en 2006

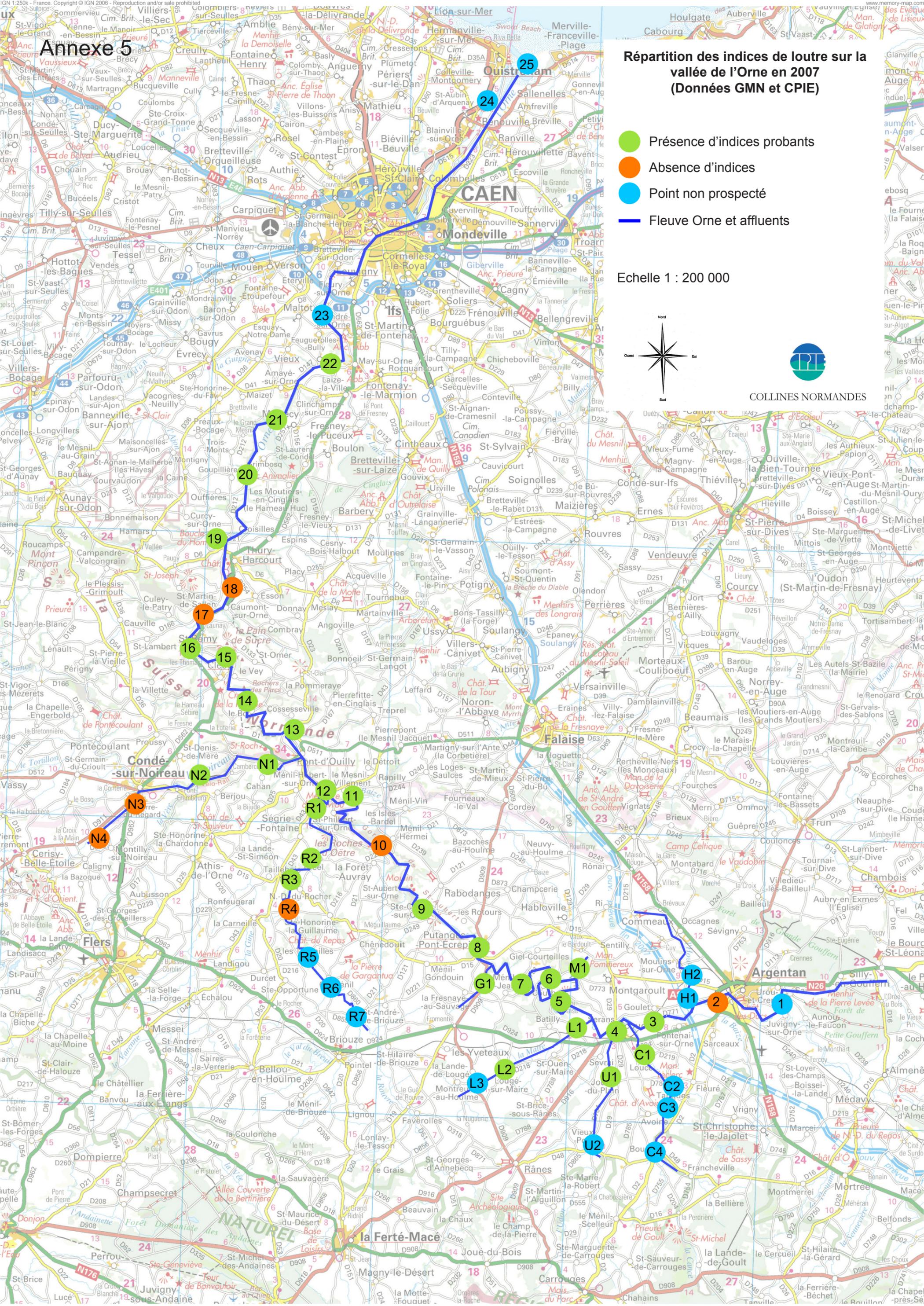
- Présence d'indices probants
- Absence d'indices
- Point non prospecté
- Fleuve Orne et affluents

Echelle 1 : 200 000



COLLINES NORMANDES



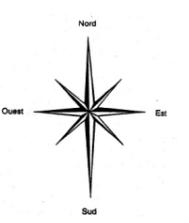


# Annexe 5

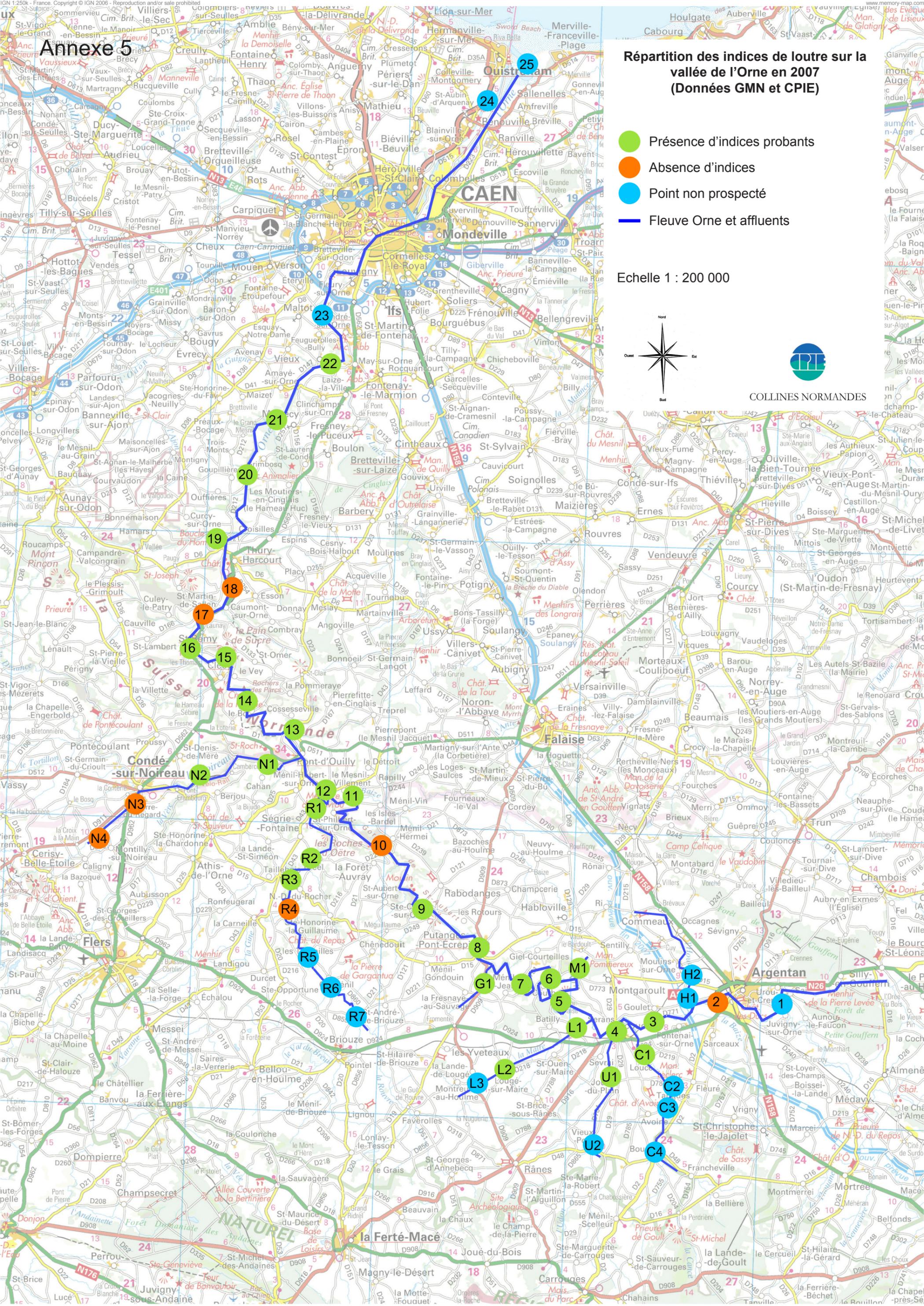
## Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne en 2007 (Données GMN et CPIE)

- Présence d'indices probants
- Absence d'indices
- Point non prospecté
- Fleuve Orne et affluents

Echelle 1 : 200 000



COLLINES NORMANDES



# Annexe 6

## Répartition des indices de loutre sur la vallée de l'Orne en 2008

-  Présence d'indices probants
-  Absence d'indices
-  Point non prospecté
-  Fleuve Orne et affluents

Echelle 1 : 200 000



COLLINES NORMANDES

